



BROCHURE TECHNIQUE

Championnat national individuel FSCF

TWIRLING

26-27 AVRIL 2025 - CHALLANS (85)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 153 536 adhérents et 1 346 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 153 536 adhérents,
- 1 346 associations affiliées,
- Une présence dans 80 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 36 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 30 410 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



 Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

#FSCFexperience
www.fscf.asso.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que la grande famille fédérale se retrouve à l'occasion des manifestations sportives et culturelles qu'elle organise chaque année.

Le championnat national individuel de twirling organisé par ESM Twirling Challans perpétue cette longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à des milliers de pratiquants, jeunes et moins jeunes, de se réaliser et de s'épanouir.

A travers ces événements, la Fédération sportive et culturelle de France s'emploie depuis 125 ans à offrir à ses adhérents des lieux où s'expriment le vivre ensemble, le lien social et, au-delà, la convivialité et le plaisir partagé.

Plaisir de la confrontation sportive, de l'expression artistique, de l'épanouissement individuel et collectif à travers la pratique d'une activité dans le respect des valeurs du projet éducatif.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des milliers de bénévoles qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, vous accueillent. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, quelle que soit la hauteur de leur investissement, je leur adresse ma reconnaissance.

Bravo à ESM Twirling Challans et à la commission nationale pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur présence, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête soit belle !

Christian Babonneau

LE MOT DU MAIRE DE CHALLANS

Le sport, au travers des Jeux Olympiques, a été l'occasion partout en France, d'émotions et de rassemblements festifs autour de sportifs exceptionnels et de performances remarquables.

Labellisée Ville active et sportive, Terre de Jeux 2024 et Ville sportive des Pays de la Loire, la Ville de Challans accompagne les associations et les sportifs en réalisant de nouveaux équipements, comme le complexe Colette Le Bret inauguré en novembre dernier, mais aussi en proposant des pratiques physiques adaptées à tous les publics et en soutenant l'accueil d'événements.

Le sport est une école de la vie en collectivité, de ses règles, de ses plaisirs et de ses enjeux, une invitation au dépassement de soi, dans le respect des autres, et aussi une façon de rester en bonne santé : « Bien dans son corps, bien dans sa tête. »

L'ESM Twirling fait partie des associations challandaises dynamiques qui portent haut les couleurs de notre ville et qui forment les plus jeunes à la pratique de ce sport. Je voudrais remercier et féliciter tous les encadrants et les bénévoles de ce club pour l'organisation de ce Championnat national junior et senior. Sans les bénévoles, la vie associative challandaise ne serait pas aussi riche et dynamique. Merci à eux.

Bienvenue à toutes les participantes et tous les participants et que Challans vous porte chance !

Rémi PASCREAU
Maire de CHALLANS

LE MOT DU BUREAU DE L'ESM TWIRLING CHALLANS

Le club de l'ESM Twirling Challans est heureux de vous accueillir à Challans pour ce championnat national individuel junior/sénior 2025.

Cela fait 4 mois que nous nous investissons sans compter dans la préparation de ce championnat. Entourés de nos 100 bénévoles, nos twirlers et encadrants, nous avons tout mis en œuvre pour vous proposer un événement à la hauteur de vos espérances.

Au-delà du sport, ce championnat est aussi un moment de partage et de convivialité. Cette année, nous avons voulu marquer les esprits lors de la fête de nuit qui rassemblera tous les clubs autour d'un thème fort : "Ma course au succès". Un thème qui parle à chacun d'entre nous, car ici, le succès n'est pas qu'en médailles, mais aussi en valeurs humaines, en rencontres, en souvenirs... en émotions partagées.

Nous remercions sincèrement, Mr Rémi PASCRAU, maire de la ville de Challans ainsi que toute son équipe, de nous avoir mis à disposition les salles Vrignaud et le complexe Coubertin. Sans leur aide, il nous aurait été impossible d'organiser cet événement.

Nous souhaitons à tous les twirlers de briller sur le praticable et de profiter pleinement de ce championnat qui clôturera la saison individuelle de cette saison 2024-2025

Le bureau de l'ESM TWIRLING CHALLANS

1. PROTOCOLE

1.1 COMITE DIRECTEUR DE LA FEDERATION

Mme Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente à la jeunesse et à l'éducation populaire

Mme Olivia MINEO, membre du comité directeur

M. Yves LAMBERT, trésorier général

1.2 CO-RESPONSABLES DE LA COMMISSION NATIONALE

Mme Daleila MARHOUM

M. Fabrice VEYSSIERE

2. ACCUEIL DES ASSOCIATIONS

Dès votre arrivée, vous devrez vous rendre impérativement à l'accueil pour retirer les dossiers contenant toutes les réservations de vos prestations ainsi que les dossiers juges.

Lieu d'accueil :

Vendredi 25 avril de 18h à 22h

Hall salle Michel Vrignaud A

6 Bd Jean Yole - 85300 CHALLANS

Pour les associations ne pouvant arriver la veille, un deuxième accueil aura lieu le samedi matin.

Samedi 26 avril de 6h00 à 9h

Hall salle Michel Vrignaud B

6 Bd Jean Yole - 85300 CHALLANS

Dès l'ouverture des portes des gymnases, il y aura sur chaque site des personnes de l'organisation vers lesquelles vous pourrez vous rapprocher pour toutes questions ou informations.

3. ADRESSES UTILES

3.1 SALLES DE COMPETITION

Salle	Adresse	Horaire d'ouverture
Salle A	Complexe Sportif Michel Vrignaud 6 Bd Jean Yole - 85300 Challans	<ul style="list-style-type: none">• Samedi : 6h• Dimanche : 7h15
Salle B		<ul style="list-style-type: none">• Samedi : 6h• Dimanche : 6h55
Salle C	16 rue Pierre de Coubertin - 85300 Challans	<ul style="list-style-type: none">• Samedi : 6h

Attention, il y a quelques travaux aux abords du complexe Vrignaud.

4. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

4.1 VENDREDI 25 AVRIL 2025

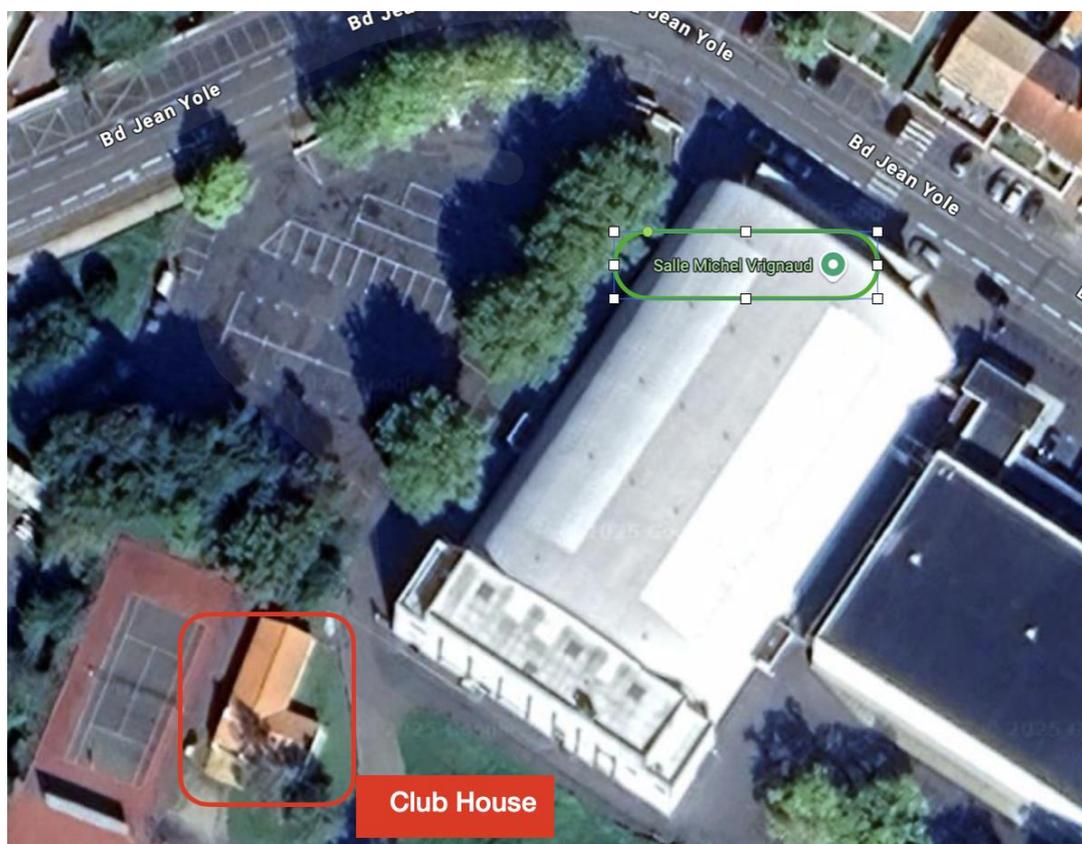
- **18h – 22h** Ouverture de l'accueil
Hall salle Michel Vrignaud A
6 Bd Jean Yole - 85300 CHALLANS

4.2 SAMEDI 26 AVRIL 2025

4.2.1 SALLE VRIGNAUD A

Salle A
Complexe Sportif Michel Vrignaud
6 Bd Jean Yole 85300 CHALLANS

- **6h** : Ouverture du Gymnase
- **7h15 à 19h** : Compétition
- **13h15 à 14h15** : Repas des juges à la salle du club house (salle derrière le complexe Vrignaud) - 6 Bd Jean Yole – CHALLANS



4.2.2 SALLE VRIGNAUD B

Salle B
Complexe Sportif Michel Vrignaud -
6 Bd Jean Yole 85300 CHALLANS

- **6h** : Ouverture du Gymnase
- **7h15 à 19h35** : Compétition
- **12h55 à 13h55** : Repas juges à la salle du club house

4.2.3 SALLE C

Salle C
Complexe Sportif Pierre de Coubertin -
16 rue Pierre de Coubertin - 85300 CHALLANS

- **6h** : Ouverture du Gymnase
- **7h15 à 15h30** : Compétition
- **12h15 à 13h15** : Repas juges salle de réunion (à l'intérieur du complexe, à côté du bar)

4.3 DIMANCHE 27 AVRIL 2025

4.3.1 SALLE VRIGNAUD A

Salle A
Complexe Sportif Michel Vrignaud -
6 Bd Jean Yole - 85300 CHALLANS

- **7h15** : Ouverture du Gymnase
- **8h30 à 12h10** : Compétition
- **12h10 à 13h45** : Repas juges à la salle du club house

4.3.2 SALLE VRIGNAUD B

Salle B
Complexe Sportif Michel Vrignaud -
6 Bd Jean Yole - 85300 CHALLANS

- **6h55** : Ouverture du Gymnase
- **8h15 à 12h10** : Compétition
- **12h10 à 13h45** : Repas juges à la salle du club house

5. DISTANCE ENTRE LES SALLES

La compétition aura lieu dans 3 salles, sur 2 sites : au Complexe Sportif Michel Vrignaud (Salle A et Salle B) et au Complexe Sportif Pierre de Coubertin (Salle C).

Pour se rendre à la Salle C : **2,2 km - 5 mn en voiture et 25 mn à pied.**

TRAJETS ENTRE LES SALLES



Trajet en voiture entre le complexe Coubertin et les salles A & B Michel Vrignaud : **4-5 minutes**



7. RESTAURATION

8.1 REPAS RESERVES DU SAMEDI SOIR ET DIMANCHE SOIR :

Les repas auront lieu au **self du collège Milcendeau** situé en face du complexe Coubertin.

- Repas du samedi soir servis de 18h45 à 20h30
- Repas du dimanche midi servis de 12h à 13h15

Le pain, les gobelets et couverts sont compris.

8.2 BUVETTES

COMPLEXE SPORTIF MICHEL VRIGNAUD : SALLES A ET B

- Buvettes intérieures, boissons chaudes et froides.
- Vente de sandwiches froids et crêpes à l'intérieur du gymnase.
- Vente de pâtisseries, viennoiseries, bonbons, brioche vendéenne.
- Vente de grillade à l'extérieur du complexe : frites, saucisses, jambon de Vendée, kebab.

COMPLEXE SPORTIF PIERRE DE COUBERTIN : SALLE C

- Buvette intérieure, boissons chaudes et froides.
- Vente de sandwiches froids, crêpes à l'extérieur.

Attention : L'achat de ticket sera nécessaire pour les grillades.

Pour tous les sites, tout achat se fera avec une monnaie d'échange, disponible sur plusieurs caisses centrales à proximité des points de vente (possibilité de payer en espèces ou par carte bancaire).

8. CONSIGNES AUX ASSOCIATIONS

8.1 HORAIRES DE PASSAGES

En l'absence de votre twirler au moment de l'appel (prévoir une avance possible de 15 minutes maximum), celui-ci ne pourra participer que « hors championnat », en fin de catégorie si l'horaire le permet. Dans ce cas, elle sera notée, mais non classée.

Chaque salle dispose d'une zone d'échauffement (sans bâton).

La zone d'échauffement régulée (La ZER), est ouverte aux seuls twirlers passés au Bureau d'accueil, accompagnés d'un à deux encadrants.

Merci de bien vouloir respecter les consignes.

8.2 MUSIQUES

Par précaution prévoir une clé USB avec une seule musique.

8.3 « PASSEPORTS COMPÉTITIONS » ET LICENCES

Seuls les passeports « compétition individuel » (dûment remplis lors de vos championnats régionaux), les licences validées et les FAP (en autant d'exemplaires que le nombre de juges +1) doivent être présentés au bureau d'accueil, en même temps que le twirler.

8.4 MATÉRIEL ADAPTÉ

Merci de bien vouloir vérifier, avant d'entrer sur les praticables, les embouts des bâtons. Ceci afin de respecter les sols des salles de sports.

8.5 ENCADREMENT

Un encadrant est autorisé dans la zone d'échauffement sous condition obligatoire de port de chaussure de sport. Vous ne pourrez entrer dans cette zone ni pied-nu, en chaussettes ou en chaussures de ville.

8.6 FESTIVAL - PALMARÈS

Il se déroulera à la :

Salle A - Michel Vrignaud
6 Bd Jean Yole - 85300 Challans

Les twirlers seront rassemblés le dimanche 27 avril avant le festival à 13h30 en salle Vrignaud B.

Le palmarès débutera à 14h15.

Les twirlers ayant participé aux compétitions, doivent être présents, sans bâton, dans une **tenue et une présentation (coiffure comprise) conforme aux recommandations de l'article 3.1 du RES compétition individuel** pour la présentation générale.

Merci de ne pas emmener les housses et autres sacs dans les gradins.

8.7 PRISES DE VUE VIDÉO

Les flashes photos et éclairages spéciaux de cinéma ou vidéo sont interdits parce qu'ils peuvent gêner les twirlers.

Faire attention aux appareils à réglage automatique.

Les présidents de jury et les directeurs de salles sont autorisés à intervenir si nécessaire.

9. CONSIGNES AUX MEMBRES DU JURY

9.1 PRÉSENCE ET TENUE DES MEMBRES DE JURY

Les **membres de jury sélectionnés** (titulaires et remplaçants) ne peuvent en **aucun cas** refuser leur affectation.

L'absence non justifiée de juges inscrits pénalisera l'association représentée par le juge, par l'encaissement du chèque de caution ET par le non-classement de tous les individuels du club.

Les **membres du jury** qui ne se présentent pas dans la **tenue réglementaire** exigée, ou **non présents 30 minutes** avant le début de la compétition ne seront pas acceptés et seront remplacés par les juges remplaçants. Le chèque de caution sera alors encaissé.

Tous les membres de jurys remplaçants devront se présenter au directeur de la salle, 30 mn avant le début de la compétition.

Lors des retours de pauses les juges devront être en place 5 mn avant la reprise de la compétition.

Les juges déjeuneront ensemble sur le lieu prévu pour la restauration, en fonction des prestations qu'ils auront préalablement réservées.

Les bureaux de jugements seront établis sur deux niveaux à l'aide d'une estrade. Par souci de sécurité, **CHAUSSURES PLATES OBLIGATOIRES** pour tous les juges.

9.2 MATERIEL

Tout membre de jury doit se présenter avec son matériel complet :

- Les horaires de passage,
- Papier, stylos,
- Ainsi qu'un chronomètre pour les compteurs chute et le Président de jury.

Les coupons « juges » sont fournis par la Fédération et seront distribués le jour de la compétition.

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr